

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
28 janvier 2021

---

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3797)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° 2548

présenté par  
M. Huyghe  
-----

**ARTICLE 21**

À la seconde phrase de l'alinéa 21, après le mot :

« éducation »

insérer les mots :

« en informe le maire et ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il apparait nécessaire d'associer le maire dès le début de la procédure de retrait d'autorisation de scolarisation à domicile.